

DOSSIER D'INSCRIPTION

Multi-Accueil

« LES MINILOUPS »



Multi-Accueil « Les Miniloups »

1579 Route des Bornes

74560 MONNETIER-MORNEX

Tel : 09 51 38 58 58

Email : les.mini.loups@people-and-baby.com

Tout dossier incomplet à la fin de la période d'adaptation annule l'inscription



people-and-baby.com

9 avenue Hoche 75008 Paris / Tél. : +33 (0)1 58 05 18 70
RCS Paris : 479 182 750 - SAS au capital de 50.073,43 €





Avant toute entrée de l'enfant à la crèche, les parents doivent fournir :

Pour le dossier administratif

- La fiche de renseignements concernant l'enfant (avec toutes les coordonnées des parents) ;
- La copie du livret de famille ;
- La photocopie de la pièce d'identité des deux parents ;
- Dans le cas de parents séparés, la copie de la décision du juge qui définit les conditions de la garde de l'enfant ;
- Une attestation d'assurance responsabilité civile au nom de l'enfant (en général liée au contrat d'assurance habitation) et individuelle accident ;
- Le règlement de fonctionnement, paraphé, daté et signé ;
- Les diverses autorisations signées : (autorisation diverses, autorisation de départ, autorisation CDAP, droit à l'image).

Pour le dossier comptable

- Le justificatif d'immatriculation CAF ou MSA faisant apparaître le numéro d'allocataire ;
- Un relevé d'identité bancaire ;
- L'avis d'imposition de l'année N-2 des deux parents qu'ils soient mariés ou non, en concubinage ou non ; à renouveler au mois de septembre de chaque année ;
- En cas de changement de situation professionnelle** depuis le dernier avis d'imposition, la famille devra fournir les justificatifs des nouvelles ressources (bulletin de salaire, notification ASSEDIC) et prendre contact auprès de la CAF pour la mise à jour de leur dossier ;
- Le contrat d'accueil et financier signé.

1

Pour le dossier médical

- La fiche de renseignements médicaux ;
- Une attestation de capacité à fréquenter les lieux d'accueil collectif.
- Le carnet de santé de l'enfant (photocopie des vaccinations) ;
- Une attestation carte vitale précisant le N° de sécurité sociale auquel est rattaché l'enfant ;
- En cas de pathologie : les comptes-rendus médicaux et un protocole individuel détaillant la pathologie ou l'allergie et les soins spécifiques liés.
- Les autorisations aux soins et à délivrer un antipyrétique en cas de fièvre (Doliprane, Efferalgan) ;
- Une ordonnance faisant apparaître le poids de l'enfant, et permettant d'administrer :
 - du doliprane dose poids,
 - une crème de change en cas d'érythème fessier.





Fiche de renseignements

Nom et prénom de votre enfant :

Date de naissance de votre enfant : / /

<u>Parent 1</u>	<u>Parent 2</u>
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Adresse :	Adresse :
Profession :	Profession :
Commune de travail et Employeur	Commune de travail et Employeur
<u>Numéros Utiles</u>	<u>Numéros Utiles</u>
Domicile	Domicile
Professionnel	Professionnel
Portable	Portable
<u>Mail :</u>	<u>Mail :</u>

2

Situation familiale :

- Célibataire
 Mariés
 Vie maritale
 Séparés
 Divorcés

Organisation de la garde de l'enfant :

.....

Nombre d'enfants à charge :

- Accueil :**
- Régulier – validation commission d'attribution des places de mai 2025
 - Occasionnel
 - Urgence

Horaires : La CNAF demande des horaires à l'arrondi pile ou à la ½ heure ; les horaires au ¼ d'heures ne sont plus acceptés.

Jours	Horaires
Lundi	
Mardi	
Mercredi	
Jeudi	
Vendredi	

3

L'arrivée et le départ de chaque enfant s'effectuent en fonction des horaires fixés par le contrat de réservation. **Un temps d'échange** avec le personnel pour les **transmissions** est indispensable à l'arrivée comme au départ de l'enfant. Ce temps **doit être compris dans le contrat horaire établi**.

Les horaires validés par la mairie lors de la commission d'attribution des places et / ou par la direction doivent être respectés. En cas de non-respect, le dossier sera présenté en commission pour un nouvel avis.

Numéro Allocataire CAF : MSA :

Fait à Le / /

Signature des deux parents





Fiche Médicale

Nom et prénom de votre enfant :

Date de naissance de votre enfant : / /

Nom et Numéro de téléphone du médecin traitant de votre enfant :

.....

Personne à contacter en cas d'urgence :

.....

.....

.....

Vaccination :

4

Vaccins	Date	Rappel



Contre-indication alimentaire : (certificat médical obligatoire)



Allergies connues :

.....

.....

Crise Convulsive OUI NON

PAI : OUI NON

Si oui, Protocole d'Accueil Individualisé à fournir obligatoirement, avec :

- Ordonnance de traitement,
- Indications de prise en charge,
- Médicaments et matériel nécessaire à l'administration du traitement.

Un exemplaire type de PAI, peut vous être fourni.

Surveillance croissance :

DATE	POIDS	TAILLE	PC	IMC
Sept				
Janv				
Mai				
Sept				
Janv				
Mai				
Sept				
Janv				
Mai				





Autorisation des protocoles médicaux

Je soussigné(e) Mr et Mme,

parents de l'enfant, né (e) le

Autorise la Directrice, la Directrice adjointe, ainsi que les Auxiliaires de Puériculture, exerçant au Multi-accueil « Les Miniloups », 1579 Route des Bornes, 74560 MONNETIER-MORNEX, sous délégation du Médecin Référent de la PMI, à :

- Administrer en cas de fièvre ou de douleurs, si nécessaire, du Paracétamol en suspension buvable ou en suppositoire, comme notifié dans l'ordonnance fournie par le médecin traitant de mon enfant ou le cas échéant (s'il n'y a pas d'ordonnance de Paracétamol du médecin traitant de mon enfant), à autoriser son administration, si nécessaire, sur protocole médical établi par le médecin référent de People & Baby, après avoir été prévenu.
- Utiliser, si nécessaire, un désinfectant à base de Chlorhexidine (Biseptine), en cas de petits traumatismes cutanés (nettoyage de plaies), sur protocole médical établi par le médecin référent de People & Baby.
- Utiliser, si nécessaire de l'Arnigel (Arnica Montana) ou de l'Hémoclar, en cas de bosse ou de chute, sur protocole établi par le médecin référent People & Baby.
- Utiliser, si nécessaire de la Biafine, en cas de brûlure superficielle, sur protocole établi par le médecin référent People & Baby.
- Utiliser du Sérum Physiologique pour les nettoyages oculaires, les lavages de nez etc...
- Utiliser du liniment, de la crème de change (type pate à l'eau), si nécessaire, en cas d'érythèmes fessiers ou de sècheresses cutanées de mon enfant.
- Appliquer une crème solaire dès exposition solaire de mon enfant (fournie par les parents)
- Effectuer à mon enfant, une prise de température rectale exceptionnelle, en cas de doute sur la température de mon enfant, à l'aide du Thermoflash ou du thermomètre digital standard en axillaire (sous les aisselles).



- A effectuer les premiers soins d'urgence, si nécessaire.
- Administrer la prescription médicale établie par le médecin traitant de mon enfant, selon les limites établies dans le règlement de fonctionnement.

En cas d'urgence sur propre initiative lors d'un **PAI** (Protocole d'accueil individualisé en cas de maladie chronique) ou sur appel du SAMU pour tout autres cas à :

- Administrer de la Ventoline SPRAY (Salbutamol) à l'aide d'un Babyhaler, en cas de troubles respiratoires.
- Administrer du Célestène (bétaméthasone) et du Primalan (Méquitazine), en cas de manifestations allergiques, et de l'Anapen (adrénaline), en cas de choc anaphylactique (sur appel du 15 ou sur propre initiative en cas de pronostic vital engagé).

En cas d'allergie, d'intolérance de mon enfant, ou de refus de ma part à l'un traitement ou produit cités ci-dessus, je m'engage à en informer immédiatement la direction de la structure :

.....
.....
.....
.....

J'en assume l'entière responsabilité

7

Fait à

Le/...../.....

Signature des deux parents





Fiche Informations personnelles

- Enfant : Né le / /
- Papa numéro portable :
 - Travail :
 - Maison :
- Maman numéro portable.....
 - Travail :
 - Maison :
- Personnes autorisées à venir chercher l'enfant :
.....
.....
.....
.....

Information médicales

- Allergie :
- Régime spécifique :
- Autorisation paracétamol : OUI NON

Divers :

- Autorisation de sortie : OUI NON
- Autorisation photo : OUI NON





PPMS : Plan Particulier de Mise en Sûreté

Information aux familles : les bons réflexes en cas d'accident majeur

Compte tenu des événements de ces dernières années, People & Baby a renforcé son dispositif de sécurité en établissant un PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté). Celui-ci est appliqué au sein de nos établissements en cas d'accidents majeurs rendant nécessaire le confinement des enfants et des professionnelles.

Les risques identifiés peuvent être liés aux conditions climatiques (neige, tempête, ...), à un risque chimique (incendie d'usine ou de déchetterie, fuite de gazoduc, ...), explosion dans un périmètre de 40 km², et attentat.

En cas d'alerte :



- N'allez pas vers les lieux du sinistre. Vous iriez au-devant du danger ; mettez-vous à l'abri.



- Ecoutez à la radio les consignes des autorités. Fréquence France Inter : 162kHz2Mhz



- N'allez pas chercher votre enfant à la crèche pour ne pas l'exposer, ni vous exposer.
- Un Plan Particulier de Mise en sûreté a été prévu dans la crèche. Les professionnels connaissent les consignes à observer.

9



- Ne téléphonez pas. N'encombrez pas les réseaux, laissez les libres pour que les secours s'organisent.
- Recevez avec prudence les informations souvent parcellaires ou subjectives n'émanant pas des autorités.

Nous soussignés, Madame Monsieur.....

Parents de l'enfant

Certifions avoir pris connaissance de ces consignes et nous engageons à les respecter.

Fait à

Le/...../.....

Signature des deux parents

